

l'Écuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives

N° 5

OCTOBRE 2001

(et Directrice de l'Office de Tourisme
de la Région de Moret)

Edito

Du District à la Communauté de Communes ...

A partir de Janvier 2002, le District évoluera et l'Intercommunalité verra le jour, suivant la loi « Chevènement ».

Quels sont les avantages (et les inconvénients) d'un tel changement ?

En ce qui concerne l'Office de Tourisme de Moret-sur-Loing, il est devenu, depuis deux ans, l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Région de Moret.

Quel changement allez-vous dire ?

Son travail, dorénavant, est d'aider chaque ville du "District" à développer et mettre en évidence l'intérêt touristique de chaque commune.

Déjà à Saint-Mammès des « guides accompagnateurs locaux » ont été formés. Salariés de cette nouvelle structure, une de leurs missions est d'organiser des visites de groupe pour les villes de Saint-Mammès et de Moret-sur-Loing.

Deux écuellois ont suivi cette formation en 2001 et ont passé l'examen, début septembre, avec succès !

Pourquoi pas bientôt des visites de groupes sur notre commune d'Ecuelles qui a son histoire avec un grand "H" et ses petites histoires tout aussi passionnantes ?

Partez, si cela n'est pas encore fait, à la découverte des panneaux installés sur notre territoire à des endroits remarquables, vous serez surpris des secrets de votre commune !

Les villes qui accueillent des groupes de touristes bénéficient de l'aide de l'Office de Tourisme et de son service commercial, ce qui n'est pas à négliger sur le plan de l'économie locale (surtout pour les commerçants !).

Voici donc un des avantages de la formule « communauté de communes »...

Annie GENATIO
Conseillère Municipale



RENTREE SCOLAIRE

Effectifs :

Ecole des Lilas :

Petite Section (PS) : 23 élèves ; Moyenne Section (MS) : 24 élèves ; Grande Section (GS) : 21 élèves.

Ecole de Ravanne :

P/MS : 22 élèves ; M/GS : 23 élèves

CP : 25 élèves ; CP/CE1 : 23 élèves ; CE1 : 26 élèves
CE2 : 23 élèves ; CE2/CM1 : 28 élèves ;
CM1/CM2 : 28 élèves ; CM2 : 28 élèves, soit au total 294 enfants qui fréquentent les écoles d'Ecuelles

Restaurant scolaire : (extrait du règlement)

Nouveau mode de paiement : le paiement des repas s'effectuera par une facture mensuelle envoyée aux parents au vu d'un relevé de présences. Le paiement de cette facture devra se faire en Mairie (service restaurant scolaire) dans les délais impartis sous peine de supporter des frais de commandement (recouvrement de la dette par le percepteur).

Garderie périscolaire (extrait du règlement)

L'accueil s'effectuera dans les locaux du Restaurant scolaire, Rue de Ravanne aux jours et horaires suivants :

Le matin (pour les enfants du primaire et de la maternelle) :

lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 6h50 à leur entrée en classe.

Le soir (uniquement pour les enfants de maternelle) :

lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 19h00.

Le transfert, le matin, de l'accueil périscolaire à l'école des Lilas sera effectué par le car communal.

Le transfert le soir, de l'école des Lilas à l'accueil périscolaire sera effectué également par le car communal.

A charge des parents ou toute personne signalée d'amener leur(s) enfant(s) le matin et de le(s) reprendre le soir.

Car de ramassage :

Les horaires du service de ramassage des enfants des écoles d'Ecuelles, par le car communal, ont été modifiés :

- les 1^{er} et 2^e tours de circuit sont autorisés pour les enfants fréquentant l'école Ravanne,
- le 3^e tour pour les enfants de l'école Les Lilas. Les horaires sont disponibles en Mairie.

Tous les enfants utilisant ces services doivent être couverts par une assurance en responsabilité civile.

Tous ces règlements sont disponibles en Mairie.

ENQUETE SUR LES DEPLACEMENTS DES HABITANTS EN ILE-DE-FRANCE

L'INSEE réalise d'octobre 2001 à avril 2002 une enquête globale sur les déplacements des habitants de la région Ile-de-France.

Celle-ci abordera des questions sur vos conditions de déplacement en Ile-de-France, en vue d'obtenir des informations significatives quant à l'évolution des transports et de la circulation dans la région.

Quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE ; il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Pour Ecuelles, l'enquêteur sera Mlle POULENA.

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Maire, par arrêté n°U.2001.28 du 28 août 2001 a décidé de mettre à l'enquête publique les dispositions du P.O.S. en cours de révision.

Les pièces du dossier ainsi qu'un dossier d'enquête seront déposés en Mairie pendant 36 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 17 septembre au lundi 22 octobre inclus.

Les observations pourront être consignées sur le registre ou adressées par courrier au Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

- samedi 22 septembre de 9h00 à 12h00,
- mercredi 17 octobre, de 15h00 à 18h00,
- lundi 22 octobre, de 15h00 à 18h00.

EXTENSION ECOLE DE RAVANNE

L'extension du Groupe scolaire de Ravanne n'est plus un projet, mais bien une réalité. C'est une des premières décisions qu'a eu à prendre le nouveau Conseil Municipal installé en mars dernier (le dossier avait été préparé par leurs prédécesseurs, qu'ils soient ici remerciés pour le travail d'élaboration de cette extension).

Sur la photo de simulation, en page 4, vous trouverez un aperçu de la future construction.

Dans la partie supérieure du nouveau bâtiment, il y aura une classe et un couloir de liaison pour rejoindre le local qui était en attente au dessus du hall du restaurant scolaire.

Dans la partie inférieure, une salle socio-éducative recevra le centre aéré de l'été et celui des petites vacances scolaires qui sera mis en place ultérieurement.

Les appels d'offres ont été lancés, les entreprises retenues et les commandes notifiées. Le début des travaux est prévu pour octobre/novembre 2001.

La réception des bâtiments est prévue,

normalement, pour début mars 2001.

Coût : 1,8 MF

Financement : - Budget 2001/02

(Autofinancement)

- Subventions (Conseil Général, etc.)

- Emprunt sur 30 ans

L'EURO : LA REGLETTE FRANC β à EURO

Taux de conversion officiel :

1 euro = 6,55957 Francs.

Vous trouverez à la fin de cet "Ecuellois" une règle à découper pour vous aidez à convertir les francs en euros. L'échelle supérieure de cette règle correspond à l'EURO, celle inférieure au FRANC.

Mode d'emploi :

FRANC à EURO

Ex : 55 F (échelle du bas) correspond à environ 8,35 EUR sur l'échelle du haut.

EURO à FRANC

Ex : 10 EUR (échelle du haut) correspond à environ 65,50F sur l'échelle du bas.

N'hésitez donc pas à conserver cette règle sur vous si vous n'avez pas de convertisseur ; elle vous rendra service pendant la phase transitoire d'adaptation.

Des nouvelles du District

LES RONDS POINTS DE LA COTE ST LAZARE

- 1) Rond Point de la zone industrielle des Renardières (donneur d'ordre : le District) :
 - ouverture des plis, octobre 2001
 - début des travaux, fin 2001
- 2) Rond point de la RN6 (donneur d'ordre : Etat)
 - ouverture des plis, sept 2001
 - début des travaux, début 2002

Les travaux concernant ces ronds points ne débuteront qu'après déplacement d'une canalisation d'eau desservant les stations d'essence (financement de ce déplacement de canalisation à la charge de la commune)

Les projets d'aménagement se situent en page 4

POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

Tous les terrains situés à gauche de l'avenue des Renardières ont été vendus.

Terrains situés à droite de cette avenue (où est implanté le château d'eau) :

- Projet "Intermarché" : en suspens, le tribunal administratif a cassé la décision initiale de construction.
- QGM (Weldom) : dépôt prochain d'un permis de construire
- Une entreprise espagnole fabriquant des transformateurs électriques (potentiel d'emplois d'une centaine de personnes) est intéressée par l'achat de 3 à 4 ha.

INCONSCIENTS...

... ces Jeunes qui attendent le bus, le matin, à l'arrêt de la résidence de Ravanne et qui s'amuse, postés sur la bordure du trottoir, à lever une jambe en direction des voitures et des camions qui passent.

Ne savent-ils pas qu'ils peuvent être happés, que la turbulence d'un camion, en particulier, peut les déstabiliser et qu'alors l'accident devient inévitable.

Par ailleurs, n'ont-ils pas pris conscience qu'une voiture en les évitant peut aller percuter un autre véhicule circulant en sens inverse ?

Vos enfants méritent certainement qu'on les sensibilise aux risques qu'ils encourent avec ce "jeu" stupide et dangereux.

Le coin des associations

NOS AINES VOYAGENT...

"- Le 27 juillet dernier, sortie à la Nouba dans l'Yonne, près d'Avallon. Nous étions 54 dans un car Moreau, comme toujours, joie et gaieté après un apéritif et un repas en plein air. Nous avons dansé toute l'après-midi jusqu'au départ pour Ecuelles à 19 heures. Nous nous quittons alors enchanté de cette journée.

- Le dimanche 26 août 2001, nous nous retrouvions à la salle Jean Mermoz pour un repas froid servi par nous-mêmes, 157 adhérents répondaient présents. Parmi nous quelques Saint Mammésiens nous ont rejoints. C'est avec bien du mal que nous nous séparions, à 20 heures malgré la chaleur mais avec le cœur plein de joie, enchanté de cette journée.

Le bureau du Carrefour de l'Amitié"

Les Brèves

11 octobre : Conseil de District à 20h30, à l'Hôtel du District à Moret, 23, rue du Pavé neuf.

DATES A RETENIR :

COMITE DES FETES : samedi 6 octobre, concours de pêche avec amorce réservé aux amateurs du Canton, organisé par la société de pêche "la Truite" de Moret.

Inscription au lavoir de la Fontaine St Rémi, près de l'endroit où se déroule le concours de pêche, à partir de 13h30.

20h30 : retraite aux flambeaux, départ parking rue de la Cateline (derrière la Mairie)

dimanche 7, à 14h15, course cycliste "Prix de la municipalité" ; départ salle Jean Mermoz. A partir de 15h00, manèges et autos tamponneuses sur la place de l'église.

lundi 8 : à partir de 16h30, manèges avec tickets gratuits uniquement pour les enfants des écoles d'Ecuelles

CARREFOUR DE L'AMITIE : Dimanche 14 octobre, repas surprise salle Jean Mermoz ; renseignement et inscription auprès de sa présidente.

1^{ER} NOVEMBRE : TOUSSAINT. Rendez-vous à 11h00, devant la Mairie pour dépôt de fleurs au cimetière.

ANCIENS COMBATTANTS : Dimanche 11 novembre, Armistice 1914-18 ; dépôt de gerbes aux monuments aux morts, à 11h00.

ANCIENS COMBATTANTS – FNACA : Le comité de la FNACA organise un buffet dansant le Dimanche 25 novembre 2001 à 12 heures, à la salle des fêtes de Moret. Un orchestre animera cette fête.

Renseignement et inscription auprès de son Président

Tous les jeudis après midi :

Carrefour de l'Amitié, à 14h00, salle Jean Mermoz, ouvert à tous.

Contacts :

- ADSCE (Président : M. Blancho) : 01 64 31 19 01
- Anciens Combattants (Président : M. Tomasoni) et Carrefour de l'Amitié (Présidente : Mme Tomasoni) : 01 64 31 17 90
- Comité des Fêtes (Présidente : Mme KOCH) : 01 60 70 24 25

INFOS PRATIQUES :

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

Accueil téléphonique :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Samedi : de 10h00 à 12h00.

Horaire ouverture au public de la Mairie :

Lundi au jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Samedi : de 10h00 à 12h00, pour l'état civil uniquement.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française qui jouissent de leur droits civiques et politiques.

Les demandes d'inscription sont reçues, dès maintenant, à la Mairie, jusqu'au 31 décembre 2001 inclusivement. [...] Les Jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 2002, sont invités à déposer leur

demande d'inscription. Ils devront justifier de 6 mois de résidence à Ecuelles.

Les électeurs trouveront tous les renseignements utiles en Mairie.

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer) :
Vendredi 19 octobre.

Pour le respect de votre voisinage, nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES (Kangourou) :
Samedi 27 octobre de 16h à 18h30, rue G. Villette, parking face à la salle J. Mermoz

Place publique - **L'Ecuellois**

Conception et réalisation : Commission "Information et Communication"

Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie

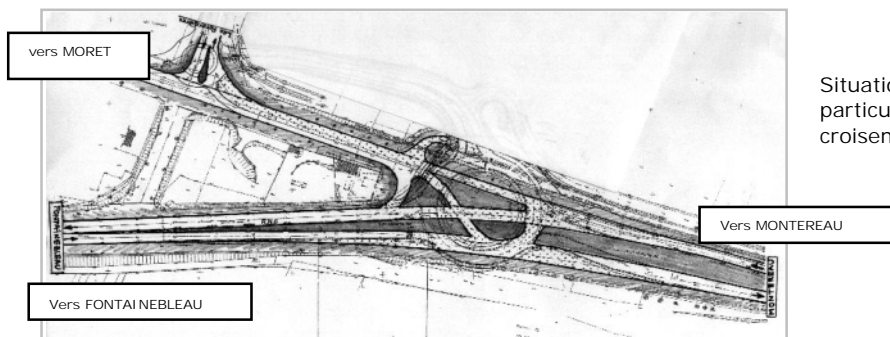
EXTENSION ECOLE DE RAVANNE

Groupe scolaire de RAVANNE
 état actuel

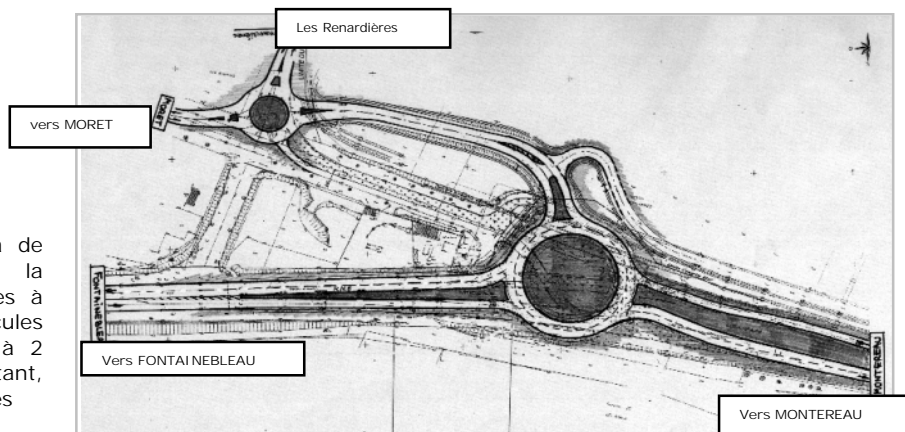


Sur cette simulation l'extension se situe entre les 2 bâtiments existants. Une classe sera à l'étage dans le prolongement des classes actuelles ; au rez-de-chaussée sera créée la salle d'accueil périscolaire.

LES RONDS POINTS DE LA COTE ST LAZARE



Situation actuelle : Carrefour de la RN6 particulièrement dangereux avec ses croisements de voies



Le projet envisagé permettra de gérer en toute sécurité la circulation avec des chaussées à une seule voie pour les véhicules entrant dans le giratoire et à 2 voies pour ceux en sortant, facilitant ainsi le flux de voitures

L'EURO : LA REGLETTE FRANC β à EURO

